

**RAPPORT
PERIODIQUE
DAKAR
VILLE
CREATIVE
D'ARTS
NUMERIQUE**

2014-2018



Figure 1 Monument de la Renaissance Africaine

1. RESUME

Dakar est une ville cosmopolite dont l'identité est issue d'un brassage des peuples. Concentrant 25% de la population et 80% des activités économiques du pays, la ville joue le rôle de locomotive du Sénégal.

Arrimée à un riche patrimoine et une tradition d'ouverture, Dakar est une métropole créative qui accueille des manifestations culturelles de grande envergure, dont le Festival mondial des arts nègres et la Biennale de l'art africain contemporain. La ville dispose également d'un grand nombre d'infrastructures culturelles : le Musée Théodore-Monod d'art africain, le Village des arts, des galeries dont la Galerie nationale d'art, le Théâtre national Daniel Sorano et le Grand Théâtre national. Ces infrastructures multiples symbolisent le dynamisme de la scène artistique de Dakar et d'une communauté d'acteurs vivante et diversifiée.



Dakar est une ville moderne qui, dans la perspective de son développement, tend vers l'accroissement de ses capacités d'innovation en renforçant la place des arts numériques dans la palette des formes d'expression de ses artistes et acteurs culturels et sociaux. La ville entend faire de la culture, la créativité et l'innovation des moteurs du développement local.

Grâce au numérique, la production et la diffusion des créations artistiques deviennent accessibles à un nombre croissant d'acteurs. C'est également un formidable outil pour la rencontre entre les arts, l'éducation, les sciences et les technologies. Atout majeur, le numérique peut faciliter la convergence de différents univers artistiques ainsi qu'amplifier et diversifier les formes d'expression des Dakaroises et des Dakarois.

Valeur ajoutée :

En tant que Ville créative des arts numériques, Dakar envisage de :

- Soutenir les projets locaux innovants et structurants dans le domaine des arts numériques ;
- Développer la coopération avec les autres villes du Réseau dans un schéma de projets concrets et inclusifs qui favorisent une dynamique de rapprochement des peuples, notamment du Nord et du Sud ;
- Renforcer les moyens d'intervention de la culture et en faire un levier de développement humain et urbain ;
- Renforcer la visibilité de l'UNESCO et valoriser ses actions dans le champ de la culture et de l'économie créative ;
- Promouvoir le Réseau auprès des décideurs locaux et plus sur le continent africain ;
- Soutenir les autres villes membres en leur donnant accès à la scène locale ; et
- Créer des passerelles entre les acteurs sénégalais et internationaux.



2. INFORMATIONS GENERALES



Figure 2 Hotel de Ville de Dakar

- 2.1. Nom de la Ville :** DAKAR
- 2.2. Pays :** SENEGAL
- 2.3. Domaine créatif :** Arts Numériques
- 2.4. Date de désignation :** Décembre 2014
- 2.5. Date de soumission du présent Rapport périodique d'activités :** Février 2019
- 2.6. Entité responsable de l'élaboration du rapport :** Direction de la Culture et du
Tourisme / Bureau Dakar Ville Créative
- 2.7. Rapports précédents et dates de soumission :** NEANT
- 2.8. Point Focal de contact :** Jean Louis Rahir DIOUF, Animateur Culturel, Point Focal
RVCU / VD, Direction de la Culture et du Tourisme, Building Communal 6^{ème} étage,
Rue 22 X11 Médina Téléphone : +221 77 500 95 91 E-mail :
jeanlouisdiouf@hotmail.fr

3. CONTRIBUTION A LA GESTION DU RESEAU

3.1. Nombre de Réunion annuelles auxquelles la Ville a participé au cours des quatre années précédentes: 02 (2016 et 2018)

3.2. Organisation d'une réunion annuelle et date : NEANT

3.3. Organisation d'une réunion de travail ou de coordination réunissant des représentants d'un ou de plusieurs domaines créatifs du réseau : NEANT

3.4. Organisation d'une conférence internationale relative aux questions liées aux Villes créatives et impliquant une large participation des membres du réseau :

- **Séminaire international de Dakar sur le thème « Cités, coopération culturelle et économie créative », Dakar, du 04 au 06 Mai 2016.** Ce séminaire international a vu la participation des villes de Dakar, Grand Paris Sud Seine-Essone-Senart, Evry, Bamako, Kayes, Nouakchott, Marrakech et Dakar. A l'occasion de ce séminaire, les échanges ont tourné autour de plusieurs sous-thèmes relativement à la coopération culturelle et à l'économie créative.

Sous thèmes relatifs à la coopération culturelle :

- ✓ **La contribution de la coopération culturelle dans la performance publique locale : principes fondamentaux, mécanismes et instruments de pilotage ;**
- ✓ **Approche territoriale de l'économie créative : identification et analyse des pistes potentielles de coopération Nord-Sud entre aire urbaines ;**
- ✓ **Coopération culturelle entre villes et territoires : engagements, voies et indicateurs ;**
- ✓ **Rôle de la coopération culturelle dans la diffusion et la circulation des biens et services culturels ;**
- ✓ **Résidences d'artistes et d'écrivains, coréalisation de spectacles et de programmes de formation : deux axes de coopération culturelle au service de notre réseau de villes partenaires.**

Sous thèmes relatifs à l'économie créative :

- ✓ L'Economie culturelle et créative : témoignages des parties prenantes du séminaire international de Dakar 2016.
 - ✓ L'Economie créative des villes et territoires : de l'évaluation à un fonctionnement durable.
 - ✓ L'Economie créative : vulnérabilité et résilience des villes et territoires.
 - ✓ Apport des arts de la rue dans le développement urbain.
 - ✓ Gouvernance locale et économie créative.
-
- Colloque international de Dakar sur le thème : Numérique et Patrimoine culturel en Afrique de l'Ouest. Dakar, Musée des civilisations noires, le 27 Juin 2018. A cette occasion, plusieurs thèmes ont été passés en revue :



- ✓ La numérisation du patrimoine culturel du point de vue de la propriété intellectuelle ;
- ✓ La numérisation des collections des musées : enjeux et perspectives en Afrique de l'Ouest ;
- ✓ Livres, bibliothèques et révolution numérique en Afrique de l'Ouest.

15H00 - 15H30 : ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

- Professeur Moustapha DIEYE, Président de l'Institut Supérieur de Management de Dakar
- Dr. Fatouma TANGOURA, Institut Supérieur de Management de Dakar
- Pierre-Alexis COLLOT, Maître de conférences de droit public, Directeur de recherches chez Economie-Gestion de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Université Toulouse Capitole

15H30 - 17H00 : PROPOS INTRODUCTIFS

- Koffi Herve HOZARD, Maître de conférences de droit public, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Université Toulouse Capitole
- Professeur Moustapha Bache NIANG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

15H30 - 17H30 : LA NUMERISATION DU PATRIMOINE CULTUREL DU POINT DE VUE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Présidence : Professeur Moustapha Bache NIANG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

15H30 : Une revue de la numérisation du patrimoine culturel du point de vue de la propriété intellectuelle - Professeur Emerita MENDOZA CAMINADO, Centre de Recherches Africain, Université Toulouse Capitole

17H00 : L'impact de l'ASPT sur le savoir du patrimoine culturel et le consommateur - Moustapha DIEYE, Directeur de Recherches Suppléant de la Propriété Industrielle et des Technologies

17H30 : Les enjeux, que nous offre le savoir traditionnel ? - Moustapha DIEYE, Moustapha DIEYE, Directeur de Recherches Suppléant de la Propriété Industrielle et des Technologies

Questions et discussion avec le public.

15H30 - 17H30 : TABLE RONDE - LA NUMERISATION DES COLLECTIONS DES MUSEES : ENJEUX ET PERSPECTIVES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Présidence : Professeur Etienne Koffi ALLA, Université Félix Houphouët-Boigny - Institut Universitaire d'Abidjan

- Professeur Dominique KABRE, Université de Ouagadougou
- Professeur Hamady BOGOUNI, Directeur du musée des collections noires de Dakar
- Dr. Bourreima Tékaroni DIAMITANI, Directeur exécutif du Programme des Musées de l'Afrique de l'Ouest - West African Museums Program
- Professeur Abdoulaye TOURE, Directeur de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire

Hervé SAMSON, Responsable du service de développement numérique - Direction du développement culturel, Musée du quai Branly - Jacques Chirac

Questions et discussion avec le public

15H30 - 17H30 : TABLE RONDE - LIVRES, BIBLIOTHEQUES ET REVOLUTION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Présidence : Professeur Laszlo TROCSANYI, Ministre de la Justice de la République de Hongrie et Professeur Moustapha DIEYE, Président de l'Institut Supérieur de Management de Dakar

- Dr. Susana MOLINS LITERAS, Postdoctoral fellow, Tombozonca Manuscripts Project, University of Cape Town
- Ay BATHILY, Directeur général de la Société sénégalaise du Droit d'Auteur et des Droits Connexes
- Professeur Moustapha Bache NIANG, Directeur de l'École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- Professeur Olivier SARRAK, Directeur des études et de la coopération internationale, Institut Supérieur de Management de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de la République du Sénégal

Questions et discussion avec le public.

3.5. Soutien financier ou en nature apporté au secrétariat de l'UNESCO afin d'assurer la gestion, la communication et la visibilité du réseau : NEANT

3.6. Participation au groupe de pilotage et période concernée: NEANT

3.7. Participation à l'évaluation de candidatures : NEANT

4. PRINCIPALES INITIATIVES REALISEES AU NIVEAU LOCAL POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU RESEAU

La Ville de Dakar a toujours opté pour une démarche inclusive et participative aussi bien dans l'élaboration de ses politiques de développement que dans la définition de stratégies efficaces de leur mise en œuvre pour une meilleure prise en charge quotidienne des besoins de ses populations. Ainsi, conformément à ses engagements à ne ménager aucun effort pour l'atteinte des objectifs du réseau des villes créatives, elle a, dès le départ, opté pour une alliance des énergies créatrices entre les différentes parties évoluant au tour du numérique et du secteur des arts et de la culture en général. Et afin de matérialiser tout cela, des partenariats très féconds ont été noués avec des structures privées spécialisées dans le numérique. Les plus en vue et les plus dynamiques aujourd'hui sont entre autres les accords de partenariat avec Keur Thiossane, JokkoLabs, Trias Culture, Aula servantes, Lachinelab. Afin de labéliser des événements annuels qu'elles organisent, elle leur apporte un appui institutionnel et matériel au besoin. C'est ainsi que plusieurs actions à dimension internationale ont été menées grâce à ces collaborations.



Figure 3 Place du souvenir Africain de Dakar

En effet, à l'occasion de la Biennale de l'Art Africain Contemporain de Dakar, en son édition de 2016, plus précisément du 3 au 15 mai 2016, des artistes du Centre des arts numériques Perte de Signal de la Ville créative de Montréal (design) ont collaboré avec des artistes de la Ville

créative de Dakar (arts numériques), pour animer ensemble un atelier-résidence collaboratif intitulé « Libremapping », dans le cadre du Festival Afropixel dont la thématique développée en sa 5e édition était : « La Ville en commun ». Le Festival Afropixel est organisé par la structure Kër Thiossane et vise à développer des actions de solidarité, de voisinage et de citoyenneté à travers les arts et technologies numériques. Plus particulièrement, Kër Thiossane – qui avait reçu en 2010 un soutien du Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC) de l'UNESCO – porte des projets collaboratifs encourageant le développement urbain et social durable.

C'est donc dans une perspective de création collective, collaborative et innovante que, durant toute la durée du Festival, artistes, biennalistes, acteurs du secteur public, privé, et de la société civile ont pu échanger leur vision de la ville de demain. Et l'atelier-résidence « Libremapping » des artistes dakarois et montréalais a pu, à l'occasion, investir l'espace urbain à travers l'utilisation de logiciels de libre mapping dont « Mapmap » développé par Kër Thiossane. Ce partenariat inter villes s'est vu cristallisé par une projection lumineuse le 14 mai à l'occasion du cocktail d'ouverture de la biennale de L'art africain contemporain de Dakar sur les locaux d'édifices publics tels que l'hôtel de ville, la gare ferroviaire de Dakar et le marché Kermel, trois lieux symboliques de Dakar et classés patrimoine culturel du fait de leur architecture atypique et plus que centenaire.

Voilà ce qui justifie le choix de l'institution municipale de Dakar à soutenir et à encourager toute initiative venant de cette structure, parce que conforme à sa vision et à son option de faire jouer aux arts et à la culture le rôle qui leur est dévolu dans ses politiques de développement durable.

Le 16 Novembre 2016, la structure Jokkolabs, en collaboration avec le collectif Kaani et la Ville de Dakar, dans le cadre du Global Entrepreneurship et de la création de son cluster culture, a organisé un « Panel de l'Economie créative » sous le thème « Perspectives et projets en marche des économies créatives au Sénégal ». Ce Panel a vu une participation record d'acteurs du numérique et autres culturels évoluant à Dakar et dans d'autres régions périphériques.

Un autre Talk/débat a été organisé à la Maison des Cultures Urbaines du 26 Novembre au 07 Décembre 2018 autour du thème : « Le numérique au service de l'industrie musicale au Sénégal ». Le numérique étant aujourd'hui un enjeu de développement, tous les acteurs sont concernés par cet outil. C'était donc l'occasion de faire le point sur l'usage du numérique dans le secteur de l'industrie musicale sénégalais. Un ensemble de professionnels se sont réunis pour échanger sur ces pratiques qui bouleversent le secteur et permettent l'émergence de nouveaux projets, allant de la production à la diffusion en passant par la formation. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un cycle de formations pratiques destinées aux ingénieurs du son et pilotées par la Maison des Cultures Urbaines, structure mise en place par la Ville de Dakar dans le cadre de sa politique d'aménagement culturel du territoire et de démocratisation de l'accès aux biens culturels.

Quant à la structure Trias culture, elle a multiplié des programmes de formation, de résidences et de concours avec comme cibles les acteurs nationaux et étrangers. Dans ce sens, le prix « Africa Artbox Award » a connu deux éclatantes éditions en 2016 et 2017 avec, au sommet, une résidence de création à Plateforma Bogota, laboratoire interactif d'art, science et technologie (Colombie-Bogota). L'artiste sud-africain Nathan Gates, a été Lauréat du concours d'art numérique Africa ArtBox 2017. Et le 13 Décembre 2018, il a présenté officiellement les résultats de la résidence de Bogota lors d'une rencontre avec la presse au Musée de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN).



Concours
d'Art
Numérique

Contact Presse

Maria Luisa Angulo
+221 77 784 88 55
contact@africa.artbox.digital

COMMUNIQUE DE PRESSE

« *Tout est en parfait état de fonctionnement* »

Rencontre avec Nathan Gates

Artiste sud-africain Lauréat du concours Africa ArtBox 2017

En juin 2017 TRIAS CULTURE, avec le soutien de l'ambassade d'Espagne au Sénégal, le centre de création Plataforma Bogotá et divers partenaires ont lancé la 1^{ère} édition du concours d'art numérique «Africa Artbox » au niveau du continent africain.

Le prix a été remporté par l'artiste sud-africain Nathan Gates grâce à son projet « *Tout est en parfait état de fonctionnement* ». Il s'agit d'un dispositif électronique qui oblige à votre navigateur web à faire face au Nord lorsque vous naviguez sur Internet pour visualiser correctement les sites Web sur votre écran. Orientées au Sud les pages Web s'affichent complètement à l'envers, soulignant comment le Nord est le point de référence dans un réseau mondial.

Développé lors de sa résidence-laboratoire à Plataforma Bogotá pendant les mois d'avril et mai 2018, ce travail serait présenté à Dakar en présence de l'artiste

Le jeudi 13 décembre à l'Instituto Cervantes de Dakar - 19H00
Le vendredi 14 décembre à l'ISAC (Musée IFAN) de Dakar - 15H00

Pour plus d'infos : <https://africa.artbox.digital>



Organisé par



Partners



Afin de renforcer la production, la distribution et la diffusion des activités, des biens et des services culturels et promouvoir l'économie créative, la Ville de Dakar a depuis très longtemps participé à l'émergence d'une véritable culture numérique au sein de sa jeunesse. Ainsi, dans plusieurs de ses Centres socioculturels, des Centres de Recherche et d'Essai (CRE) ont été implanté grâce à son partenariat de type public public à travers une collaboration fructueuse avec le Ministère sénégalais de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation technologique. Ces CRE accueillent et forment gratuitement des jeunes sénégalais aux techniques d'assemblages et de montage d'ordinateurs, à certains logiciels utilitaires pour la maintenance informatique et le web.



Et pour améliorer l'accès et la participation des populations à la vie culturelle ainsi qu'aux biens et services culturels, en particulier au service des groupes et des personnes défavorisées, la Ville de Dakar a mis sur pied depuis 2011 un fonds spécial dénommé « Fonds d'Appui aux initiatives Culturelles Privées ». Ce fonds est alimenté annuellement à hauteur de Cent Cinquante Millions de Francs CFA (150, 000,000 CFA). Il constitue un financement non remboursable et entièrement destiné à l'accompagnement des acteurs culturels qui, jusque-là, accédaient difficilement au financement étatique. Il prend en charge tous les domaines d'expression artistique (danse, musique, cinéma, arts visuels, stylisme, modélisme, design etc.).



Un autre fonds, celui-là plus spécialisé, a été mis en place depuis 2016. Il s'agit du Fonds d'Appui aux Cultures Urbaines (FACU). Ce fonds vient renforcer la capacité de la Maison des Cultures Urbaines dans sa mission de promotion des cultures urbaines et de l'épanouissement des acteurs de ce secteur. Il est question, pour l'exercice en cours, de l'alimenter à hauteur de 300, 000,000 de francs CFA (Trois cents millions).

Dans son option de développer des pôles de créativité et d'innovation et afin d'élargir les opportunités des créateurs et des professionnels du secteur culturel, la Ville de Dakar s'est très tôt dotée d'infrastructures dédiées. En effet, en dehors des quinze centres socioculturels qu'elle a entièrement construits, équipés et qu'elle administre à travers un personnel qualifié, la Ville de Dakar a mis récemment en place la Maison des Cultures Urbaines sur fonds propres et dont elle a confié la gestion et l'administration à un collectif d'acteurs du mouvement Hip-Hop sénégalais. Cette Maison des Cultures Urbaines, avec un équipement ultra-moderne, répond parfaitement à un besoin depuis longtemps exprimé par les acteurs du secteur. Elle est dotée d'un budget annuel de Quatre Vingt Millions FCFA (80, 000,000) avec possibilité pour les administrateurs de capter d'autres fonds étrangers à l'institution municipale.

Il y a également la construction d'une autre structure dédiée. Il s'agit de la Maison des Arts Visuels (MAV). Sa réalisation entre dans le cadre de la mise en œuvre effective du programme DACAR (Développement et Animation Culturelle et Artistique) dans son volet de modernisation des infrastructures culturelles. Elle sera dotée d'un équipement moderne, à même de répondre favorablement et efficacement aux besoins et aux nouveaux défis liés à la formation, à la production et à la diffusion dans le domaine des arts visuels. Elle est en phase de finition et sa mise en service est imminente.

5. PRICIPALES INITIATIVES REALISEES A TRAVERS DES COOPERATIONS INTER-VILLES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DU RESEAU

5.1. Sensibilisation et encouragement de certaines Villes partenaires de Dakar, notamment Nouakchott, Bamako, Kayes, Evry à postuler au réseau et mise à leur disposition de toutes les informations relatives au processus de candidature aux Villes créatives en 2015.

5.2. En 2018, candidature commune entre Dakar et la Communauté d'agglomération du Grand-Paris Sud à l'appel à projet de l'Union Européenne, laquelle candidature a été acceptée et financée par les Ministères des collectivités locales des deux pays en plus de la participation des deux Villes. Le projet ainsi déroulé est intitulé « Formation au numérique, aux arts visuels et aux métiers de l'audiovisuel ».

5.3. Toujours au mois d'octobre, il y'a eu un important échange entre la ville de Bristol, Ville créative, option Film (UK) et Dakar à travers "Afrika Eye Festival" (Bristol) et le Festival "Cinéma Image et vie" (Dakar). En effet, deux jeunes créateurs de Bristol ont eu à passer deux semaines à Dakar et deux jeunes de Dakar à Bristol. L'idée était ici que, puisant de la culture les uns des autres, ils développent ensemble un travail créatif qui devait être partagé à l'occasion des deux festivals. Pour plus d'informations sur ce projet, vous pouvez cliquer sur ce lien: <https://en.unesco.org/creative-cities/events/bristol-city-film-dakar-city-media-arts-strengthen-links-through-important-cultural-exchange>

6. PLAN D'ACTION SUR LE MOYEN TERME POUR LES QUATRE ANNEES A VENIR

Pour les quatre années à venir, la Ville de Dakar a élaboré un plan d'action assez ambitieux afin de faire de la créativité un levier de développement durable.

- Numérisation des œuvres et du patrimoine de Dakar : afin d'atteindre cet objectif, la Ville de Dakar envisage de créer un dispositif d'incitation à la transition numérique à travers une subvention à la déclinaison numérique d'œuvres du patrimoine dakarois. Il s'agira de mettre sur pied un Fonds d'aide à la transition numérique qui viendra s'ajouter au fonds d'appui déjà existant :
 - ebooks
 - applications ludiques interactives
 - livres audio
 - web documentaires

Ceci permettra de donner une seconde vie numérique à des œuvres du patrimoine dakarois, d'accroître l'offre de biens culturels numériques dakarois, de susciter et d'accompagner des rencontres entre milieux culturels et technologiques.

- La Médiathèque Numérique de la Ville de Dakar : il s'agira ici de numériser et de rendre publics sur une plateforme web les archives de la Ville de Dakar, le patrimoine photographique et iconographique, les archives filmiques et radiophoniques relatives à la ville de Dakar et impliquer les dakarois qui seront invités à contribuer au projet collectif de numérisation et de partage des documents qu'ils détiennent.
Ceci permettra de sauvegarder pour les générations futures un patrimoine menacé car peu répertorié, de fournir des sources à la recherche mais aussi des matériaux pour la création contemporaine, de valoriser par le e-commerce le patrimoine photographique et iconographique de Dakar, et enfin de monter et de montrer une exposition sur Dakar au 20^{ème} siècle.
- L'érection d'un Pôle de développement et d'animation destiné à la formation en audiovisuel et aux métiers du cinéma. Ce pôle formera des techniciens et assistants avec des modules conçus conformément aux exigences de la réglementation en vigueur. La formation durera 18 mois avec un quantum de 620 heures et un tronçon commun qui s'étale sur 6 mois, le tout renforcé par un master class.

En outre, un dispositif d'incitation à la création de biens culturels numériques sera mis en place. Il s'agira entre autres de:

- Formations et mise à niveau numérique des créatifs dakarois en collaboration avec des structures spécialisées comme Trias culture. Ici, des séminaires de formation annuels à destination des plasticiens, graphistes, musiciens et vidéastes seront organisés sous la forme
 - d'ateliers de création en lien avec une ou plusieurs villes du réseau
 - de séminaires de restitution, de partages de savoirs faire à un groupe plus vaste d'artistes d'un même champ disciplinaireCeci permettra de les initier aux dernières pratiques numériques, de favoriser la création numérique et de participer de manière active et collaborative à la vie du réseau des villes créatives de l'UNESCO.

- Incubateur d'entreprises culturelles innovantes : son objectif est de favoriser l'incubation de projets culturels dont le potentiel marchand est avéré et qui mobilise le numérique. Il favorisera aussi l'édification d'un cadre professionnel propice à la rencontre des domaines complémentaires que sont ceux du numérique et de l'art. et pour ce faire, plusieurs pistes sont envisagées : le groupe Scintillo, le Modèle du centre des arts numériques d'Enghien les Bains, avec des projets à l'échelle du cluster.

Le budget estimatif de ce plan d'action est évalué à 120 ,000,000 FCFA (Cent Vingt Millions de francs Cfa) décaissables en tranche annuellement et en fonction de la disponibilités des crédits dédiés.

Pour une meilleure appropriation du plan d'action et une promotion conséquente des objectifs du Réseau auprès du public dakarois, il est prévu de mettre à contribution les moyens de communication traditionnels dont dispose déjà l'institution. Il s'agit entre autre de la Radio Municipale de Dakar à travers des interviews, des spots des publiereportages etc. le site web de la ville servira de plateforme interactive pour atteindre le maximum de cibles potentielles. Il y'a aussi les autres réseaux sociaux que sont Facebook, Instagram, Tweeter, LinkedIn, etc. enfin la plateforme du RVCU sera mis à contribution pour partager ce qui se fait avec les autres villes du réseau.